

LECTURE DÉCOUVERTE N° 53

## Ganelon, trésorier de Saint-Martin de Tours au XI<sup>e</sup> siècle

Par Pierre Audin, membre de la SAT

Les Gautier-Ganelon descendent, comme les Corbon, les Geoffroy, les Geudoin, de grandes familles carolingiennes citées dès le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Ces importants personnages faisaient partie de la clientèle du duc Robert le Fort. Ils se sont implantés en Touraine et ont donné naissance à plusieurs maisons seigneuriales, en pleine expansion au XI<sup>e</sup> siècle, et se sont peu à peu placés sous la protection des comtes de Blois (dont le premier fut Thibaud le Vieux), lesquels n'étaient, au IX<sup>e</sup> siècle, que leurs égaux. En Touraine, Gautier puis son fils Ganelon sont connus pour leurs fonctions, pour leurs fondations et pour leurs nombreux domaines, jusqu'en 1044, date de la conquête de notre province par Geoffroy Martel, le fils du comte d'Anjou Foulque Nerra.

### Les fondateurs de la famille des Ganelon

Gautier de Tours (*Walterius Turonensis* dans une charte de 989), le père de Ganelon, était à la fin du X<sup>e</sup> siècle l'un des fidèles des comtes de Blois, d'abord Eudes puis ses fils Thibaud le Tricheur et Eudes II le Champenois, dont il fut le *provisor* (intendant) pour leurs terres de Touraine. Sa fonction, qui consistait à se charger de l'administration et des finances, le situait dans la hiérarchie immédiatement derrière le vicomte de Touraine<sup>1</sup>. Secondé par deux viguiers, l'un pour le nord de la province et l'autre pour Loches, Ligueil et Saumur, Gautier percevait les revenus du comte de Blois.

Il possédait dans le Bourgueillois un domaine dit Cour de Chouzé (*Coziaca curtis*)<sup>2</sup>, devenu Chouzé-sur-Loire. Depuis sa motte, située à 750 m au nord de la Loire, Gautier contrôlait le port de Port-Boulet, position stratégique entre Chinon et Bourgueil, mais aussi entre Saumur et Tours. On sait par ailleurs qu'Emma, la fille du comte de Blois, fonda vers 975 l'abbaye de Bourgueil<sup>3</sup>, et

---

<sup>1</sup> Dom Housseau, édité par Mabilie (É.), *Catalogue analytique des diplômes, chartes...relatifs à l'histoire de Touraine... dans la collection de dom Housseau*, Mémoires SAT, 1863, n° 549.

<sup>2</sup> Plus tard, on a construit à 350 m de la motte le château maintenant dit des Réaux. Il subsiste à Chouzé la rue de la Motte, qui effectue une courbe en demi-cercle autour de l'emplacement de l'ancienne forteresse (P. Audin, *La Touraine autour de l'an mil*, Mémoires SAT, 2012, p. 51 et 89).

<sup>3</sup> La comtesse Emma, alors séparée de son époux le duc d'Aquitaine comte de Poitiers, vivait à Chinon. Le domaine de Bourgueil (*curti vocabulo Burguliensi*) faisait partie de sa dot. Elle nomma son cousin Gauzbert, abbé de Saint-Julien de Tours, à la tête de son monastère de Bourgueil.

Gautier, en 1001, offrit en tant que fidèle des Blésois, d'abandonner ses droits de viguerie et de justice sur les hommes dépendant de la nouvelle abbaye. Gautier était en poste à Tours, et y resta environ trente-cinq années. Aussi trouve-t-on sa signature comme témoin sur plusieurs chartes : en 991 lorsque l'archevêque et l'abbé Bernier, de Marmoutier, concluent un accord à propos d'une terre qui dépendait de l'abbaye Saint-Vincent de Tours ; plus tard il donna à Marmoutier, en accord avec sa femme et ses fils dont Ganelon, quatre frères tous serfs<sup>4</sup>. Le chevalier Gautier, *Turonis civitatis miles et provisor*, fit vers 995 un don à l'abbaye Saint-Julien de Tours...

En 1015, on lui reprocha d'avoir imposé par l'intermédiaire de son neveu et adjoint Éblon<sup>5</sup>, des taxes injustifiées sur les produits vendus au marché qui se tenait près de la chapelle Saint-Barthélemy, à Tours, au plus haut du coteau nord de la Loire<sup>6</sup>, sur une terre appartenant à Marmoutier, ce dont l'abbé s'était plaint auprès du comte de Blois. Celui-ci contraignit son *provisor* trop intéressé par l'argent, à renoncer à ces taxes. Par ailleurs, Gautier avait obtenu en bénéfice, de l'archevêque, des terres ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Loup<sup>7</sup> à 800 m à l'est de Tours, au bord de la Loire, monastère de femmes tombé en déshérence, peut-être suite aux pillages normands de 853. Au retour d'un pèlerinage sur le tombeau du Christ Gautier, en 1024, donna ses terres de Saint-Loup, avec l'accord de l'archevêque, à l'abbaye Saint-Julien de Tours, dont les moines promirent de relever l'église et le monastère (mais dont on ignore s'ils l'ont fait).

Gautier est décédé peu après son retour de Terre Sainte, vers 1025, laissant une veuve, Hersende de Montdidier, trois fils, Ganelon II, Gautier II et Rahier, ainsi que deux filles, dont Milesende (qui plus tard donna à Marmoutier trois arpents de vigne sis à Saint-Barthélemy de Tours).

### **Ganelon, le trésorier**

Né avant l'an mil, il était l'aîné des trois enfants de Gautier. C'était, comme son père avant lui, l'un des plus riches et des plus puissants seigneurs de Touraine. En 1023, il était à la fois prévôt et trésorier de la cathédrale de Tours, et c'est à ce titre qu'il ratifia aux côtés de l'archevêque Hugues de Châteaudun une charte de conciliation signée entre l'abbé de Marmoutier et le viguier Thise des Roches à propos de droits concernant les coutumes de Gastines, à Villedômer<sup>8</sup>, là où quatorze ans plus tard l'archevêque fonda l'abbaye de Gastines. L'année suivante il fut témoin lorsque l'archevêque Arnoul corrigea les excès commis à Marmoutier lors des fêtes de Pâques par les chanoines de la cathédrale « et par quelques autres religieux »<sup>9</sup>.

---

<sup>4</sup> Houss., n° 254. *Liber de Servis*, n° 72.

<sup>5</sup> Éblon fut seigneur d'un domaine situé à Saint-Branchs. Il ne subsiste de son château qu'une tour très remaniée, dite tour Éblon (*turrim Eblonis*, 1070) en rive gauche de l'Indre, sur une légère butte. Éblon est cité en 1007, il est dit *praepositus* (prévôt) vers 1030 (É. Lorans, *Le Lochois, du haut Moyen Âge au XIII<sup>e</sup> siècle*, 1996, p. 94). Le château passa ensuite à Hugues de Langeais, fils de Rahier, frère de Ganelon.

<sup>6</sup> À l'époque de Gautier puis de son fils Ganelon, Saint-Barthélemy était un lieu important, carrefour de deux voies anciennes arrivant du nord, peut-être là où l'on vénérât jadis un tombeau (celui d'un « prétendu martyr », que saint Martin a détruit, comme l'écrivit Sulpice Sévère, *Vita Martini*, trad. J. Fontaine, p. 277). L'endroit, donné à Marmoutier par Charles le Chauve, était appelé Briga (*villa quae dicitur Briga* en 852). Le nom persista jusqu'à la construction de la chapelle Saint-Barthélemy en 1073.

<sup>7</sup> Voir Salmon (André), « L'abbaye Saint-Loup », *Bib. École des Chartes*, VI/ 6, 1845, p. 436-453. Dès avant 1007, elle n'avait plus de moniales. C'est pourquoi Hervé de Buzançais, le trésorier de Saint-Martin (prédécesseur de Ganelon) demanda et obtint la création d'un couvent de femmes (qui fut Beaumont-lès-Tours).

<sup>8</sup> Houss., n° 367.

<sup>9</sup> Houss., n° 419.

C'est dans les années 1027-1028 que Ganelon échangea sa charge avec celle de trésorier de la prestigieuse collégiale Saint-Martin : il succédait ainsi au trésorier Sulpice de Buzançais, favorable aux Angevins, décédé à la fin de l'année 1027, qui avait lui-même remplacé son oncle Hervé (celui qui avait fait reconstruire Saint-Martin entre 1003 et 1014 et fondé l'abbaye de Beaumont en 1007). Le roi étant abbé laïc, la direction de l'abbaye était confiée au doyen (*decanus*), et le trésorier était le second dans la hiérarchie. Il était en particulier chargé de gérer les biens de la très riche mense abbatiale (alors séparée de la mense canoniale). Il était également le relais direct entre le roi et les chanoines, empiétant ainsi sur les prérogatives du doyen, ce qui provoquait parfois des conflits (l'un d'eux dura de nombreuses années et ne fut réglé qu'en 983).

Le médiéviste Jacques Boussard a rappelé que ce poste de trésorier de Saint-Martin avait auparavant été confié à quatre Gautier, le premier étant cité en 884<sup>10</sup>, le second fut *archiclavus* de 921 à 926<sup>11</sup>, le troisième fut *thesaurarius* en 942<sup>12</sup> et le quatrième occupa la charge en 996<sup>13</sup> : l'historien suggère que la famille devait considérer le poste comme lui revenant de droit<sup>14</sup>, en alternance avec des trésoriers proposés par le comte d'Anjou ! Ganelon aurait donc été le cinquième trésorier de l'abbaye Saint-Martin, enclave royale en Touraine depuis la fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup> mais que la faiblesse des rois successifs avait laissé à la discrétion des comtes de Blois, qui contrôlaient la ville de Tours.

À la mort de son père, Ganelon avait hérité de ses domaines aux environs de Tours et de L'Île-Bouchard, ainsi que peut-être à Rivarennnes et à Azay-le-Rideau comme le suppose Émile Mabille<sup>16</sup>, mais aussi de la charge d'intendant des domaines tourangeaux du comte de Blois Eudes le Champenois : c'est à ce titre qu'il signe comme témoin de nombreux actes des années 1030-1040, comme celui accordant à Marmoutier la pêche dans le Cher à Villandry, au lieudit Fontcher, (*Fons Chari* devenu Fonché, en rive droite du Cher) avec son vivier, ou les 48 arpents de prés situés tout à côté, à Merqueroil, jadis *Mercuriolus*, endroit où fut fondé un prieuré (pour christianiser un site consacré à Mercure ?)<sup>17</sup>.

---

<sup>10</sup> Gautier I : Charte d'Hugues l'Abbé, à l'occasion d'une démarche effectuée par le trésorier Gautier, en 884 (Émile Mabille, « Les invasions normande dans la Loire... », *Bib. École des Chartes*, 1869, pièce just. n° 4, p. 430, et *Bib. École Chartes*, section hist. et philol., fasc. 18, 1874, pièce n° 5, p. 104). Vingt ans auparavant, en 865, Gautier I est dit « *vassalus dominicus* ». (Boussard, *L'origine des familles seigneuriales...*, 1962).

<sup>11</sup> Gautier II : Mabille, *Les invasions...*, note 40, acte de mars 920, Gautier II est dit *levita et archiclavus* (Pancarte noire de Saint-Martin de Tours, brûlée en 1793 et restituée...), Mabille, *Mémoires SAT*, t. 17, 1865..., Suppl, n° 126), et acte de mai 926 : Gautier II est qualifié de *thesaurarius* (Mabille, *Pancarte noire...*, n° 185).

<sup>12</sup> Gautier III : Boussard, *Le trésorier...*, p. 76, note 43. Mabille, *Pancarte noire...*, nos 126, 129 et 132. Charte de l'archevêque de Tours Téotolon, 943 (A. Salmon, *Recueil des chroniques de Touraine*, Tours, 1854, p. 224).

<sup>13</sup> Gautier IV : cité en 996 (Boussard, *Le trésorier...*, p. 76, note 48). Mabille, *Pancarte noire...*, p. 350. La liste donnée par Carré de Buserolle, t. VI, p. 254, « est fantaisiste » selon J. Boussard, mais celui-ci, d'après Hélène Noizet (*La fabrique de la ville...*, 2007) aurait commis trois erreurs dans sa liste de trésoriers !

<sup>14</sup> Boussard (Jacques), « Le trésorier de Saint-Martin de Tours », *Rev. Hist. de l'Église de Fr.*, 1961 / 144, p. 67-88.

<sup>15</sup> Boussard (Jacques), « L'enclave royale de Saint-Martin de Tours », *Bull. Soc. Nat. des Antiquaires de Fr.*, 1958, p. 157-178.

<sup>16</sup> Mabille (Émile), *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, p. XXVII, s'appuie sur les chartes 41 et 42 du *Cartulaire de Cormery...*, (Jean-Jacques Bourassé, *Mémoires SAT*, 1861). Mais ces chartes ne citent que le don du domaine de Vontes, à Esvres (*villa quae dicitur Vedunta*) fait par Foulque (le Réchin) d'Anjou comte de Touraine pour l'âme de son oncle Geoffroy Martel (avec l'autorisation d'Hugues, « frère d'Hamelin du château de Langeais », qui tient la Tour Éblon de Saint-Branchs (à titre révocable donc) ; sont témoins son frère Geoffroy, doyen de Saint-Martin et les barons de Foulque le Réchin, dont Hugues de Sainte-Maure, Normand de l'Île, Robert le Bourguignon, Gaulen de Blou... L'autre charte est un accord mettant fin à une contestation, signé huit ans plus tard entre Hugues de Langeais, (fils de Rahier l'un des frères de Ganelon) et l'abbé Guy de Cormery à propos de ces terres de Vontes, puis Hugues, de retour de Rome, confirma une nouvelle fois la donation en déposant son couteau sur l'autel.

<sup>17</sup> Houss., n° 415 et Houss., n° 430 (vers 1035).

C'est Ganelon qui, profitant du passage à Tours d'Eudes de Blois, fit accorder à l'abbaye Saint-Julien l'usage du bois de « Marai » pour leur chauffage et 300 de leurs porcs. Peu après 1030, il devint seigneur d'un vaste domaine en Dunois, à Montigny (maintenant Montigny-le-Gannelon - avec deux n -, en Eure-et-Loir, près de Cloyes-sur-le-Loir). Comme Gautier son père, Ganelon semble s'être montré âpre au gain, car l'abbé de Marmoutier fut contraint de se plaindre auprès du comte des nouvelles taxes qu'il voulait imposer par l'intermédiaire de Warin (= Guérin) son prévôt.

Entre 1037 et 1043, il figura aux côtés de Ganelon son neveu (fils de Rahier ou de Gautier II), sur l'acte d'une vente faite par Aimery de L'Île (-Bouchard) aux religieuses de Beaumont (-lès-Tours). Après la conquête de la Touraine en 1044 par Geoffroy Martel, le fils de Foulque Nerra comte d'Anjou, Ganelon fut privé de ses fonctions d'intendant du comte de Blois et perdit plusieurs de ses domaines<sup>18</sup>. Son poste fut confié par Geoffroy Martel à l'un de ses officiers, Airard (futur seigneur de Rillé) qui jusqu'alors était le capitaine de la forteresse de Loches et qui fut remplacé à ce poste par le sire de Blou (comme par exemple Archambaud Borel succéda à Bouchard au château de L'Île). Ganelon resta cependant trésorier de la collégiale Saint-Martin, comme nous l'apprend une charte de 1047, par laquelle il a donné à l'abbaye de Marmoutier l'église Saint-Hilaire de Montigny, située près de son château, avec l'accord à la fois de Geoffroy Martel et de Thibaud de Blois<sup>19</sup>.

Peu avant sa mort, vers 1048-1050, il fut remplacé comme trésorier de la collégiale Saint-Martin de Tours par Geoffroy de Preuilly, un Angevin (les rois successifs tenant à l'alternance entre Anjou et Blois afin de limiter l'emprise des deux comtes rivaux sur l'abbaye royale), tandis que son château de Montigny (-le-Gannelon) passa par héritage à son neveu Ganelon, fils de Goscelin<sup>20</sup>. Il semble en effet ne pas avoir eu d'enfants de son épouse Agnès. Celle-ci, longtemps après la mort de son mari, continua à être appelée « Agnès autrefois trésorière ». Elle possédait à Tours, dans Châteauneuf (car le trésorier était seigneur-baron de cette enclave) une maison (*in castro, in suo hospitio*) qui fut acquise par un certain Reinier le Chauve<sup>21</sup>.

Si l'on en croit Barthélemy Hauréau, un historien du XIX<sup>e</sup> siècle, Ganelon se serait retiré à Marmoutier, sur laquelle Thibaud de Bois avait réservé ses droits malgré sa défaite de 1044. Mais il s'agit de son neveu Ganelon II de Montigny<sup>22</sup>.

Ainsi se termina le règne d'une puissante famille d'origine carolingienne, qui domina la Touraine pendant plus de deux siècles. Mais ses nombreux neveux ont fait souche dans le Dunois, dans le sud de la Touraine ou dans la région de Chisseaux et de Chenonceaux, comme Ganelon le futur moine, Hugues fils de Rahier, Nihard de Montoire, Cléopas, Ganelon fils de Maurane de Nouâtre et sa femme Hersinde épouse d'Adalard Baudouin.

---

<sup>18</sup> Houss., n° 480, d'après le cartulaire de Marmoutier.

<sup>19</sup> « *Comes Gausfridus cuidam praeposito suo Airardo nomine* ». Les documents citent à la même époque une dizaine de Ganelon différents, comme Ganelon fils de Thise des Roches (sur celui-ci voir Mabille, *Cart...pour le Dunois*, p. xxxv), Ganelon de Nouâtre fils de Marran (cartulaire de Noyers et de Cormery) également neveu de l'ancien trésorier...

<sup>20</sup> « *Domus Agnetis, quondam thesaurariae, uxoris videlicet Baulonis thesaurarii S. Martini* » (collection d'Anjou-Touraine, t. II).

<sup>21</sup> Ganelon de Montigny, neveu héritier de Ganelon le trésorier, donna à Marmoutier, « *quando factus est monachus* », un droit de pâture dans ses bois pour les porcs des moines, la dîme de son vin de *Proni villa*, et l'écluse de Robert Chinocat, avec l'accord de sa femme et de ses enfants.

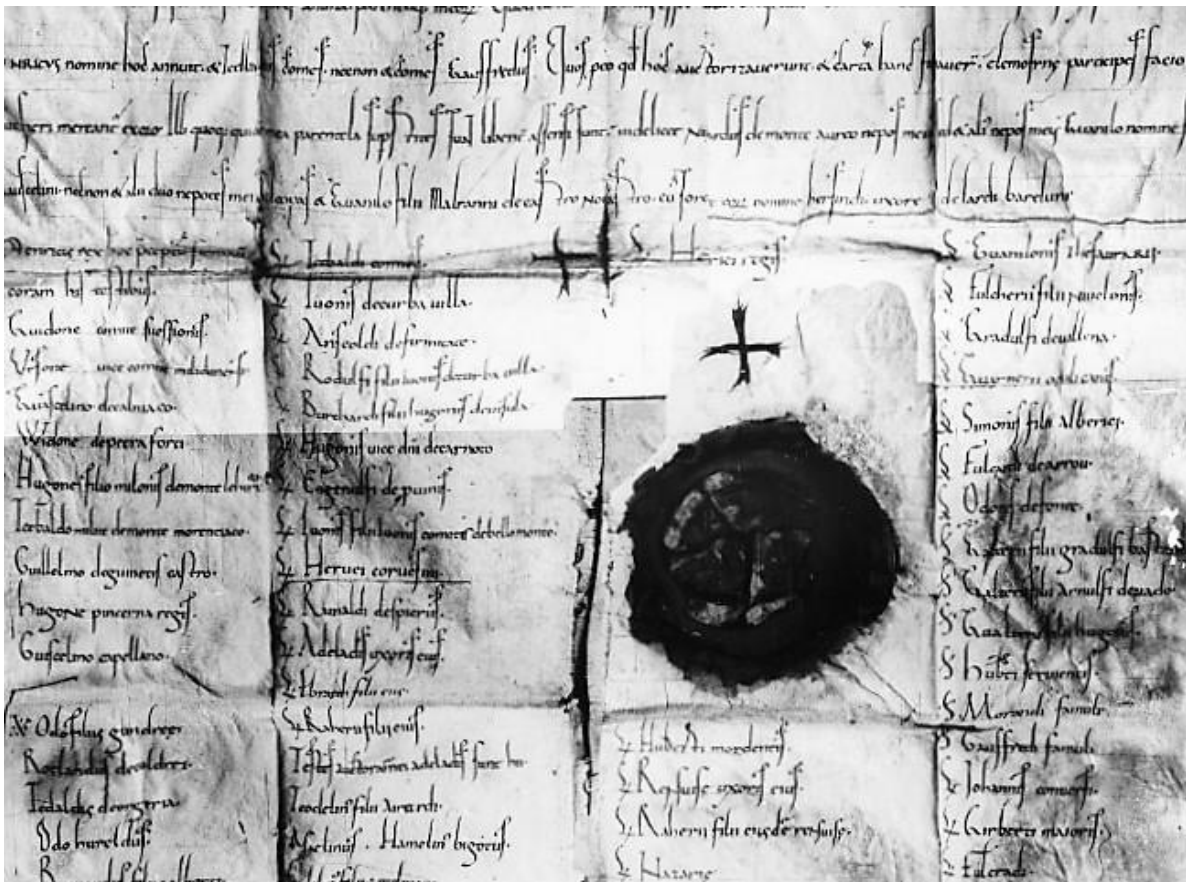
<sup>22</sup> *ibidem*.

## Bibliographie

Boussard (Jacques), « L'origine des familles seigneuriales dans la région de la Loire moyenne », *Cahiers de civ. médiévale*, jt 1962, p. 303-322, citant à plusieurs reprises Karl-Ferdinand Werner, qui distingue pour les années 850 trois groupes familiaux, les Corbon-Ardouin, les Gautier-Ganelon et les Mainard-Adalar-Audacher, lesquels ont succédé à Lambert comte de Neustrie et à Gui marquis de Bretagne (I, p. 273 sq).

Hauréau (Barthélemy), *Singularités historiques et littéraires*, Paris, éd. Lévy Frères, 1861, VI-« Gaunilon, seigneur de Montigni, trésorier... », p. 201-215.

Mabille (Émile), *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, Châteaudun, éd. Lecesne, 1871, p. XVIII-XXVIII, source principale de notre étude.



Sceau du trésorier Ganelon de Montigny au bas d'une charte de 1047, lorsque celui-ci donna à l'abbaye de Marmoutier son église Saint-Hilaire de Montigny (Archives d'Eure-et-Loir, H24219, ArchivesArtem/CMJS n° 3199). Ligne 4 : *...ego Guanilo thesaurarius S. Martini concedo... ecclesia in honore S. Hilarii constructam...* Ligne 9 : *...pro anima Raherii de Montiniaco et Hugonis filii ejus...* Ligne 11 : *...rex Francorum Henricus...et Tedbaldus comes...et comes Gausfredus...* (Rahier était le frère de Ganelon, et Hugues le fils de celui-ci). Parmi les témoins figure Bouchard fils d'Hugues de l'Île. Dépossédé de son château, Bouchard avait rejoint le comte de Blois.